



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA VENDÉE

Direction de la Réglementation  
et des Libertés Publiques  
4<sup>ème</sup> Bureau

**ARRETE n° 08/DRLP/4/1157**  
**portant inscription d'objets mobiliers sur l'inventaire supplémentaire à la liste**  
**des objets mobiliers classés**

**LE PREFET DE LA VENDEE**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur**  
**Officier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code du patrimoine ;

VU le décret n° 71-858 du 19 octobre 1971 pris pour l'application de la loi n° 70-1219 du 23 décembre 1970 modifiant et complétant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques ;

VU le décret n° 2004-822 du 18 août 2004 relatif à l'organisation et aux missions de l'administration centrale du ministère de la culture et de la communication ;

VU le décret n° 2007-487 du 30 mars 2007 relatif aux monuments historiques et aux zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ;

VU l'avis de la Commission Départementale des Objets Mobiliers en date du 13 décembre 2007 ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de la Vendée ;

**A R R E T E**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les objets mobiliers mentionnés ci-dessous, sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire des objets mobiliers classés :

- **Eglise de la Genétouze**

- Reliquaire de Sainte Radegonde, 1864. Il est en cuivre doré.
- Une croix d'autel et ses six chandeliers, en bronze, ciselés.
- Un ostensor, milieu du 19<sup>ème</sup> siècle. Il est en argent aux rayons dorés, réalisé par Hippolyte Puche.
- Un calice et une patène, œuvres de Pierre-Henry Favier.
- Une cloche, de 1500, en bronze. C'est la 3<sup>ème</sup> cloche plus ancienne du département de la Vendée.

#### - Les Herbiers – Au donjon d'Ardelay

- Huile sur toile de 1878 représentant Philoctète sur l'île de Lemnos, réalisé par Fernand Combes.

#### - Les Lucs-sur-Boulogne

- U autel, début du 19<sup>ème</sup> siècle.
- Le corps central du retable, début du 19<sup>ème</sup> siècle, en bois polychromé.
- Le tabernacle et son gradin, du début du 19<sup>ème</sup> siècle, en bois polychromé.

Ces objets ont été réalisés par Pierre-Jean-François Donon et son gendre Louis Grootaers.

- Un Christ en croix, 1822, réalisé par Pierre-Jean-François Donon.
- Deux cartons de vitraux, 1941, par Lux Fournier.

#### - La Bretonnière-La Claye

- Une statue de Sainte Radegonde, 18<sup>ème</sup> siècle, en bois peint.

#### - La Réorthe

- Une huile sur toile, du 19<sup>ème</sup> siècle, copie d'une toile de Philippe De Champaigne.

#### - Saint Jean-de-Monts

- Une chapelle d'orfèvrerie, entre 1819 et 1838, réalisée par Charles-Denis-Noël et Joseph-Philippe.
- Un ostensor, en argent doré, par Charles-Denis-Noël Martin.
- Un ciboire des malades chrismatoire, du 19<sup>ème</sup> siècle, en argent.
- Un calice, de 1846, de Pierre-Henry Favier.
- Un ciboire des malades chrismatoire, de 1772, en argent repoussé, réalisé par Etienne Payneau.

**Article 2 :** Le secrétaire général de la préfecture de la Vendée, les sous-préfets d'arrondissement et les maires des communes intéressées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté portant inscription d'objets mobiliers sur l'inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés qui sera notifié aux propriétaires et affectataires également responsables de son exécution.

Fait, à La Roche sur Yon, le 09 OCT. 2008

Le Préfet,



Thierry LATASTÉ